

VILLE DE BÉCANCOUR, le lundi dix-huit décembre deux mille dix-sept (18 décembre 2017).

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de Ville de Bécancour, tenue le lundi dix-huit décembre deux mille dix-sept (18 décembre 2017) à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Bécancour, à laquelle sont présents :

Monsieur Jean-Guy Dubois	Maire	
Monsieur Fernand Croteau	Conseiller	poste numéro 1
Monsieur Raymond St-Onge	Conseiller	poste numéro 2
Monsieur Pierre Moras	Conseiller	poste numéro 3
Monsieur Mario Gagné	Conseiller	poste numéro 4
Monsieur Denis Vouligny	Conseiller	poste numéro 5
Madame Carmen L. Pratte	Conseillère	poste numéro 6

MEMBRES DU CONSEIL formant quorum et monsieur Jean-Marc Girouard, directeur général et assistant greffier et M^e Isabelle Auger St-Yves, greffière.

SOUS la présidence de monsieur le maire Jean-Guy Dubois.

AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'avis de renonciation au mode de signification prévu par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) signé par les membres du conseil, l'avis spécial de convocation a été transmis par courriel à chacun des membres du conseil, le 15 décembre 2017.

RÉSOLUTION 17-480

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE Monsieur Pierre Moras

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE

Monsieur le maire Jean-Guy Dubois explique les grandes lignes des prévisions budgétaires pour l'année 2018 et du plan triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020.

RÉSOLUTION 17-481

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

SUR PROPOSITION DE Monsieur Raymond St-Onge

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le conseil municipal adopte le budget de la municipalité qui suit pour l'exercice financier 2018 (prévoyant notamment des revenus de 27 880 403 \$ et des dépenses de 27 880 403 \$) :

PRÉVISION DES REVENUS

Quotes-parts	109 000 \$
Taxes	
- Sur la valeur foncière	17 839 504 \$
- Taxes, compensations et tarification	4 452 332 \$
- Taxes d'affaires	3 117 072 \$
Paiement tenant lieu de taxes	152 582 \$
Services rendus	455 438 \$
Imposition de droits	264 500 \$
Amendes et pénalités	85 000 \$
Intérêts	160 000 \$
Autres revenus	10 560 \$
Transferts	1 234 415 \$
TOTAL DES REVENUS	27 880 403 \$

PRÉVISION DES DÉPENSES

Administration générale	4 445 216 \$
Sécurité publique	3 812 907 \$
Transport	5 762 310 \$
Hygiène du milieu	5 791 450 \$
Santé et bien-être	90 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	2 302 532 \$
Loisirs et culture	3 417 284 \$
Frais de financement	1 302 718 \$
Conciliation à des fins fiscales	955 986 \$
TOTAL DES DÉPENSES	27 880 403

LE TOUT selon les documents joints à la présente résolution comme ANNEXE A pour faire partie intégrante.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 17-482

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

SUR PROPOSITION DE Monsieur Mario Gagné

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020, s'établissant comme suit:

- 2018 : 8 225 315 \$
- 2019 : 6 658 478 \$
- 2020 : 3 298 647 \$

Ceci formant un montant de 18 182 440 \$, le tout tel qu'il appert du document intitulé : « Programme triennal 2018-2019-2020 », lequel est joint à la présente résolution comme ANNEXE A pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

Période de questions.

RÉSOLUTION 17-483

LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE Madame Carmen L. Pratte

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le conseil municipal lève la présente séance à 19 h 52.

ADOPTÉE

- Je, Jean-Guy Dubois, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).
- Je, Jean-Guy Dubois, ai approuvé les résolutions contenues au présent procès-verbal. Cependant, j'ai avisé la greffière de mon refus d'approuver la résolution numéro _____, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Jean-Guy Dubois, maire

M^e Isabelle Auger St-Yves, greffière